



Ordonnance de télécom CRTC 2006-338

Ottawa, le 13 décembre 2006

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

| Requérante | Avis de modification tarifaire | Date de la demande | Date d'entrée en vigueur |
|---|---|--|-------------------------------------|
| Bell Aliant Communications régionales, société en commandite | 221 (Aliant Telecom) | le 30 novembre 2006 | le 1 ^{er} janvier 2007 |
| Bell Aliant Communications régionales, société en commandite | 58 58A | le 23 novembre 2006 le 29 novembre 2006 | le 1 ^{er} janvier 2007 |
| Bell Aliant Communications régionales, société en commandite | 59 | le 29 novembre 2006 | le 1 ^{er} janvier 2007 |
| TELUS Communications Company | 242 | le 30 novembre 2006 | le 1 ^{er} janvier 2007 |

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>